

Mairie de Méry sur Cher

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 FÉVRIER 2020

Date de convocation : 3 février 2020

Présents : M. Nivard maire, Mme Billon, M. Ait-Slimane adjoints
M. Duméry, M. Nisseron, Mme Taillemite, Mme Bouillot, M. Le Ponner

Absents excusés :

M. Beguin a donné pouvoir à M. Ait-slimane

Mme Fiette a donné pouvoir à M. Nisseron

Absents : Mme Gaultier, M. Liance

Secrétaires de séance : Mmes Bouillot et Billon

Ouverture de la séance à 18 h 30

Le procès-verbal de la séance du 8 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

Etude urbanisation au Perriau

Ce projet dépend beaucoup du PLUIH. réunion le 14 février à 14h avec la SEM territoria.

Echanges de parcelles

Le long de la RD2076, la commune a pris environ 80m² constructibles, pour planter une haie lors de l'aménagement de cette route.

Ce terrain sera échangé avec un chemin communal non cadastré. Le géomètre fera le nécessaire pour numéroter cette parcelle et l'enregistrer au cadastre afin que le maire puisse établir un acte administratif.

Projet éolien à Genouilly et Maray

Le conseil municipal souhaite ne pas avoir les éoliennes dans son champ visuel.

5 avis défavorables ,4 avis favorables et 1 abstention

CDC

Depuis le 1^{er} janvier 2020 la CDC a fusionné avec les villages de la forêt.

Maintenant Méry fait partie d'une CDC de 40 000 habitants. Jusqu'aux élections municipales, il y a 16 vice-présidents.

La fusion de la CDC entraine une redistribution des conseillers communautaires, pour 2 mois Sylvain Nivard a laissé sa place à Rached Ait-Slimane comme titulaire et Thierry Beguin devient suppléant.

On arrive à la fin du diagnostic du PLUIH. Après les élections municipales, le projet reprendra, avec entre autres, la définition des zonages et règlements qui s'appliqueront aux différentes zones, et une validation après enquête publique.

Poubelles du champ de foire

Le conseil municipal souhaite voir enterrer par la CDC les futurs containers situés sur le champ de foire. (un pour le verre, un pour les papiers et un pour le tout-venant).

Canal de Berry :

Les premiers travaux arrivent sur Vierzon, l'aménagement pour Méry est prévu en 2021. Un projet de location de vélos est en cours avec comme label « mon Cher vélo »

Zone d'activité de Vierzon

La 4^e tranche de travaux pour aménager la zone d'activité est en cours. Il y a déjà 3 zones pleines d'entreprises avec le développement de Ledger.

Dans le bâtiment B3, il est question qu'une école Algosup s'installe ainsi que l'auberge de jeunesse. On va refaire le parvis devant les bâtiments.

Le musée de la porcelaine de Foëcy sera ré ouvert prochainement.

Questions diverses :

On renouvelle la cotisation à l'Association des Maires du Cher.

On renouvelle également la cotisation pour l'association ligne LGV, pour rénover la ligne SNCF actuelle.

L'association Sologne Nature Environnement veut faire un parcours de 3 km, aux fosses des Pavaudières, Méry correspond à leurs critères de zones référencées humides. L'inauguration sera proposée le 21 juin.

L'accès au cimetière sera ouvert au moment de Pâques, du 15 mars au 15 avril. S'il y a des dégradations, l'expérience ne sera pas renouvelée.

La déchetterie verte ne peut plus être utilisée pour l'instant. Lors de l'entretien de ce terrain, nous avons découvert des déchets non autorisés. Celle-ci sera réouverte dès que le terrain sera praticable.

Le contrat pour l'entretien des terres du futur parc photovoltaïque est prêt.

Le PPRI, plan de prévention pour risques naturels et inondations, va être révisé. Il s'agit de prévenir les problèmes liés au débordement du cher, pour Méry peu de changement. Pour modéliser les risques, en cas d'inondation, un avion passe avec un laser qui permet de cartographier le relief à 10 cm près. Puis on simule sur ordinateur la plus grande crue documentée de façon certaine (pour Méry c'est celle de 1958) pour voir quelle était alors la hauteur d'eau dans les différentes parcelles du territoire.

Nous avons un effectif très important à la garderie ce qui entraîne un manque de place.

Fin du conseil municipal à 20h30.